Conseil d'établissement 2026-2027

Procès-verbal

De la rencontre du conseil d'établissement de l'école de la Voltige
Mercredi 16 septembre 2026 à 19 h 30

Membre	Fonction	Présences	Absences
Olivier Provost-Marchand	Membre parent et président	x	
Ariane Pepin	Membre parent	x	
Jean-Philippe Albert	Membre parent	x	
Frédéric Brazeau	Membre parent et vice-président	x	
Mélissa Brodeur	Membre parent	x	
Anne-Marie Ruel	Parent substitut	x	
Youssef Khadir	Parent substitut		x
Cédrick Bourgeois	Représentante de la communauté	X	
Valérie Alves	Représentante des enseignants	x	
Kathy Turcotte	Représentante des enseignants	x	
Joanie Ratelle	Représentante des enseignants	X	
Martine Boucher-Caron	Substitut des enseignants		x
Julie Therrien	Représentante service de garde	X	
Stéphanie Labelle	Représentante du soutien	X	
Kimberly Garrison	Substitut pour le soutien		x
Nancy Beaulieu	Direction adjointe et secrétaire	X	
Karine Bossé	Direction	X	

1. **Ouverture, présence et quorum**
 La séance du conseil d'établissement débute après l'assemblée générale de parents à 19 h 37.
 Le quorum est respecté.

2. **Parole au public**
 --

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour de septembre 2026.**
 La direction Mme Karine Bossé fait la lecture de l'ordre du jour.

 Il est proposé par Mme Ariane Brodeur d'ADOPTER la proposition d'ordre du jour tel que présenté.

 Adopté
 CÉ-VOLT-2627/001

4. **Adoption du procès-verbal de la rencontre du juin 2026**
 La direction présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

 Il est proposé par Julie Thérien d'ADOPTER le procès-verbal de la séance du juin 2026, tel que rédigé.

 Adopté
 CÉ- VOLT- 2627/002

5. Nomination d'un secrétaire de rencontre du conseil d'établissement

La direction de l'école, Mme Karine Bossé, demande aux membres lequel souhaite prendre les notes lors des rencontres pour la rédaction des procès-verbaux.

Il est proposé par Mme Stéphanie Labelle d'approuver la nomination de Nancy Beaulieu, directrice adjointe, comme secrétaire et Mme Karine Bossé, direction, comme secrétaire substitut des rencontres du conseil d'établissement.

Approuvé
CÉ- VOLT- 2627/003

6. Élection du président (art.56) et du vice-président (art.60)

Mme Ariane Pépin propose M. Olivier Provost-Marchand comme candidat à la présidence, à l'unanimité;
Mme Ariane Pépin propose M. Frédérick Brazeau comme candidat à la vice-présidence, à l'unanimité;

M. Olivier Provost-Marchand est nommé président et M. Frédérick Brazeau est nommé vice-président.

7. Adoptions

7.1 Calendrier des rencontres du CÉ

La direction de l'école, Mme Karine Bossé, présente le calendrier des rencontres du CÉ pour l'année scolaire 2026-2027, lesquelles se tiendront le dernier mercredi de chaque mois, à l'exception du mois de juin où il se tiendra le 9 juin.

Il est proposé par Mme Valérie Alves d'ADOPTER le calendrier des rencontres du CÉ.

Adopté
CÉ- VOLT- 2627/004

7.2 Budget du CÉ

La direction de l'école, Mme Karine Bossé, présente le budget 2026-2027 du conseil d'établissement, 775$.

Il est proposé par Mme Joannie Ratelle d'ADOPTER le budget du conseil d'établissement en ayant les dépenses prévisionnelles suivantes : contribution pour le gala de l'action bénévole, souper de fin d'année des membres du CÉ, reconnaissances des membres du personnel.

Adopté
CÉ- VOLT- 2627/005

8. Approbations

8.1 Règles de régie interne du CÉ (art 70)

La direction de l'école, Mme Karine Bossé présente les règles de régie interne du CÉ pour l'année scolaire 2026-2027.

Il est proposé par Mme Julie Thérien d'APPROUVER les règles de régie interne du CÉ tel que rédigé.

Approuvé
CÉ- VOLT- 2627/006

8.2 Sorties et activités éducatives

La directrice, Mme Karine Bossé, explique les mesures ainsi que les campagnes de financement réalisées dans les dernières années, entre autres, afin de payer les activités et sorties éducatives aux élèves.

Il est proposé par Mme Stéphanie Labelle d'APPROUVER un montant maximum de 40$ chargé aux parents et un montant équivalent à 35$ par élève pour les sorties et activités éducatives pour l'année 2026-2027 par les fonds spéciaux avec révision lors du conseil d'établissement de janvier.

Approuvé
CÉ- VOLT- 2627/007

8.3 ACC-24 : Contrat de fourniture de biens ou de services

ATTENDU que l'établissement désire offrir à ses élèves des services éducatifs autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives tel que prévu à l'article 90 (école) de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que les pouvoirs donnés au conseil d'établissement de conclure des ententes pour la fourniture de biens ou de services décrits à l'article 90 (école) de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les balises énoncées dans le cadre de gestion concernant les contrats de fourniture de biens ou de services conclus par le conseil d'établissement (ACC-24) ainsi que le modèle de contrat fourni par le centre de services scolaire des Mille-Îles;

Il est proposé par Mme Mélissa Brodeur et résolu :

D'AUTORISER la direction de l'école de la Voltige à signer des contrats relatifs aux fournitures de biens et de services selon les balises dans l'écrit de gestion (ACC-24) :

DE DEMANDER à la direction de l'école d'informer le conseil d'établissement des contrats qui auront été conclus au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Approuvé
CÉ- VOLT- 2627/008

8.4 ACC-25 : Contrat de location des locaux de l'établissement

ATTENDU que l'établissement désire permettre la location des locaux de l'établissement lorsqu'ils sont inutilisés ;

ATTENDU que le pouvoir donné au conseil d'établissement de conclure des ententes de location de locaux d'une durée de moins d'un an décrit à l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU la quantité et la variété des demandes de location reçues par l'école ;

ATTENDU les balises énoncées dans le cadre de gestion concernant la location des locaux des établissements (ACC-25) ainsi que le modèle de contrat fourni par le Centre de services scolaire des Mille-Îles ;

Il est proposé par M. Jean-Philippe Albert et résolu :

D'AUTORISER la direction de l'école de la Voltige à signer au cours de l'année scolaire 2026-2027 des contrats de location de salle selon les balises et les tarifs établis dans l'écrit de gestion
(ACC-25) :

DE DEMANDER à la direction de l'école d'informer le conseil d'établissement des contrats qui auront été conclus au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Approuvé
CÉ- VOLT- 2627/009

8.5 Demande de location pour le personnel
La directrice, Mme Karine Bossé, demande les critères d'autorisation pour la location aux membres du personnel de l'école.

Il est proposé que M. Frédérick Brazeau que les balises de location de salle pour le personnel soient :

- D'autoriser la location de salle pour des activités physiques pour tous les employés et leur famille immédiate (habitant sous le même toit);
- D'autoriser la location de salle pour les membres du personnel et leur famille immédiate au coût réel (surveillant et ménage);
- Le contrat sera pour la durée de l'année scolaire à moins d'une révocation à la suite d'un non-respect des règles;
- Si une personne est présente et ne fait pas partie d'un membre de la famille immédiate de notre personnel, les frais réels seront chargés.

Approuvé
CÉ- VOLT- 2627/10

8.6 Nomination d'un membre de la communauté
La directrice, Mme Karine Bossé, informe les membres que M. Cédrick Bourgeois, du Centre Omega, s'est porté volontaire pour être membre de la communauté au conseil d'établissement. Ce dernier présente son mandat au centre Omega.

Il est proposé par Mme Ariane Pepin la nomination de M. Cédrick Bourgeois à titre de membre de la communauté pour le conseil d'établissement 2026-2027.

Approuvé
CÉ- VOLT- 2627/011

9. Informations
9.1 Formation obligatoire des membres du CÉ
La direction, Mme Karine Bossé, informe sur la formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ. Cette dernière acheminera par courriel les informations sur les capsules et la documentation. Elle informe les membres que le visionnement devrait être fait pour le CÉ de décembre et qu'une note sera mise au procès-verbal.

9.2 Dénonciation d'intérêts et renseignements personnels
La direction, Mme Karine Bossé, remet les formulaires de dénonciation d'intérêts à tous les membres ainsi que les formulaires de renseignements personnels pour la présidente, le vice-président, le représentant et substitut au comité de parents. Les membres remplissent les formulaires séance tenante.

9.3 Plan de travail 2025-2026
La directrice, Mme Karine Bossé, présente le plan de travail pour l'année scolaire 2026-2027.

10. Paroles à :

10.1 Au personnel de l'école
Mme Valérie mentionne un début d'année scolaire intense dans un nouvel environnement, mais combien enrichissant. Tout le monde est en mode test, organisation, découverte des élèves. Mme Joanie mentionne la visite d'une équipe de pompiers pour les élèves du préscolaire 4 ans et préscolaire 5 ans. Une belle rencontre pour bien préparer les élèves et les conscientiser à la sécurité. Une activité à reconduire l'an prochain.

10.2 Service de garde

Mme Stéphanie Labelle fait état de la première pédagogique sous la thématique de la patate. Une journée bien remplie en activité. La dégustation de croustilles a connu un vif succès. Plus de 180 élèves étaient présents. Lors de la première journée de concertation, chaque éducatrice partira à la découverte d'un personnage avec son groupe.

10.3 Aux directions
La direction Mme Karine Bossé mentionne que l'ouverture de l'école de la Voltige s'est déroulée dans le plaisir, la découverte et l'enthousiasme autant chez les parents le 25 août que les élèves le 27 août.
Les postes étaient tous comblés à la rentrée dont la nomination d'une nouvelle direction adjointe, Mme Nancy Beaulieu.
Elle mentionne être fière des démarches entreprises pour le redressement du déficit du service de garde l'année dernière. Le budget global de l'école est en meilleure posture pour l'année à venir.

La directrice adjointe, Mme Nancy Beaulieu, mentionne l'accueil chaleureux des membres du personnel. À noter que plus du tier des 72 membres se sont joints à l'équipe-école.

11 Correspondances

12 Période de questions
M. Brazeau questionne la direction pour s'assurer de la protection du personnel face aux incidents, à la réaction négative de certains parents.
M. Albert porte à l'attention de la direction que la police d'écriture de certains courriels affiche des lettres cursives difficiles à lire pour les parents.

13 Date et heure de la prochaine rencontre
La prochaine rencontre est prévue le 28 octobre à 19 h.

14 Levée de l'assemblée
Le président, M. Olivier Provost-Marchand, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Julie Thérien DE LEVER la séance à 20 h 46.

Approuvé
CÉ- VOLT- 2627/012

Conseil d'établissement 2026-2027

Le président
Olivier Provost-Marchand

La directrice
Karine Bossé

La secrétaire
Nancy Beaulieu